

SACRES ÉPISCOPAUX DE 1988

Pourquoi Mgr Lefebvre en est-il venu à sacrer 4 évêques malgré l'opposition romaine ?

Publié le 1 juin 2008 · Abbé François-Marie Chautard · 15 min de lecture



La Fraternité et les sacres de 1988 : l'opération survie

En cette journée d'avril 1970, raconte **Mgr B. Tissier de Mallerai**,

« Monseigneur nous découvrit le fond de sa pensée (.) : “Je vais vous placer au Salésianum – cette maison d’étudiants située elle aussi à Fribourg – vous y continuerez vos études à l’Université et je vous trouverai quelque évêque pour incardiner ceux d’entre vous qui ne le sont pas” (.) Pour ma part, poursuit Mgr Tissier, la perspective décrite par Monseigneur me semblait impossible. J’avoue que je n’ai jamais douté que Monseigneur continuerait. Mais Paul Aulagnier réagissait déjà : “Comment, Monseigneur, vous allez nous abandonner ? Et une fois ordonnés prêtres, qu’allons-nous devenir, dispersés dans les diocèses, entourés de progressistes ? Comment tiendrons-nous le coup ?” ».

Fideliter n°59, septembre-octobre 1987, p. 63.

A notre avis, toute l'histoire de la Fraternité est contenue dans cette remarque si pertinente de **M. l'abbé Aulagnier** :

1. La volonté ferme de rester fidèle à la Tradition.
2. La réalité d'un environnement conciliaire hostile et corrosif.
3. La nécessité de se protéger de cette pression moderniste par des moyens appropriés.

La volonté ferme de rester fidèle à la Tradition

Mgr Lefebvre le répétait souvent, s'il a fondé la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, c'est avant tout pour sauver le sacerdoce catholique et avec lui donner aux fidèles le moyen de sauver leur âme en recevant un enseignement véritablement catholique et des sacrements authentiques, non frelatés. C'est donc par une volonté ferme de rester fidèle à la foi catholique pour sauver nos âmes que Mgr Lefebvre a œuvré^[1].

La réalité d'un environnement conciliaire décadent, hostile et corrosif

Hélas, la Fraternité a vu le jour dans une situation de crise dans l'Eglise sans précédent. Perte de la foi, perte de l'esprit surnaturel, destruction du sacerdoce avec des défections sacerdotales par dizaines de milliers dans le monde entier, recyclage des prêtres, réforme systématique de tous les rouages de l'Eglise dans un sens moderniste : changement de doctrine sur des sujets aussi fondamentaux que le règne social du Christ, l'ocuménisme, la liberté religieuse, la collégialité, le salut des incroyants, la conception de l'autorité ; remaniement des congrégations romaines, réforme protestantisée de tous les sacrements, du bréviaire, de la liturgie dans tout son ensemble, du droit canonique, changement du catéchisme, de l'Ecriture sainte rendue ocuménique.

Et le pire est que ces changements furent avalisés, demandés, exigés par Rome. Qu'on pense à la demande inouïe faite par le Saint-Siège à l'Espagne, au canton suisse du Valais, à l'Italie, à la Colombie, de supprimer la mention de la religion catholique comme religion d'Etat au nom de la liberté religieuse.

Il faut avoir à l'esprit tout ce bouleversement pour comprendre la réaction de survie de ceux que l'on a appelé les traditionalistes. Devant cette marée moderniste, nombre de personnes, trop peu nombreuses malheureusement, se sont dressées pour tenter de sauver ce qu'il était encore possible de sauver.

Mgr Lefebvre, à la demande de séminaristes épouvantés du désastre de la formation reçue dans les séminaires (que l'on songe au drapeau rouge qui flottait en mai 1968 au séminaire français de Rome), fonda – béni et encouragé en cela par l'évêque de Fribourg – ce qui allait devenir le fameux séminaire d'Ecône. Et là, les sanctions épiscopales et romaines ont commencé à pleuvoir, drues, sévères. Accusé, dénoncé à Rome, le séminaire – qui n'a eu et n'a d'autre tort que de

former les prêtres comme naguère – reçut, du 11 au 13 novembre 1974, la visite de deux prélats romains, **Nosseigneurs Onclin et Deschamps**. L'enquête tourna au scandale quand ces envoyés romains, chargés de vérifier l'orthodoxie d'Ecône, osèrent dire aux séminaristes que le Christ n'était pas physiquement ressuscité et que l'ordination de prêtres mariés était une chose comme allant de soi^[2]. Mgr Lefebvre réagit alors dans une vigoureuse déclaration appelée à une grande publicité, la fameuse [déclaration du 21 novembre 1974](#).

L'engrenage est enclenché et les sanctions ne se font pas attendre. Le 6 mai 1975, la Fraternité est officiellement dissoute par Rome qui demande la fermeture immédiate du séminaire. La date des ordinations approche. Que faire ? Obéir et fermer ce qui est pour l'heure le seul séminaire à former d'une manière traditionnelle les prêtres ? Obéir et cesser la réaction de survie face à la tempête qui secoue l'Eglise ? Abandonner ces prêtres résistants qui attendent la relève ? Abandonner ces fidèles attachés à la foi de toujours, à la messe de toujours ? Abandonner ces séminaristes qui n'ont qu'Ecône pour les former comme ils sont en droit de l'être ? Il eût été plus facile de céder, d'obéir, de faire des compromis. Monseigneur ne l'a pas fait. Et ce choix déterminera toute l'attitude de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, qui, depuis, n'a jamais changé de cap.

La nécessité de se protéger de cette pression moderniste

Ainsi, devant une Rome décidée à supprimer dans l'œuf la réaction traditionaliste, il ne restait plus qu'à se protéger, en espérant des lendemains meilleurs.

En attendant, les sanctions continuent de pleuvoir : après la suppression de la Fraternité et l'ordre de fermeture du séminaire en 1975, Mgr Lefebvre est déclaré suspens a divinis le 1^{er} juillet 1976 et l'on parle déjà d'excommunication. Mgr Lefebvre ne supprime pas pour autant les discussions avec Rome qui continueront d'ailleurs toujours jusqu'aux sacres de juin 1988. Il est pour l'heure reçu par **Paul VI** qui le semonce vertement quand tant d'autres évêques bradent la foi impunément et ne lui propose comme solution d'arrangement que de remettre entièrement ses séminaires et toute son œuvre entre les mains romaines ! En 1978, l'élection de **Jean-Paul II** lui laisse quelques espoirs vite déçus. Les années passent, et les manœuvres et exigences romaines se multiplient. Comme l'a montré M. **l'abbé F. Knittel** dans un article intitulé *32 ans de relations entre le Vatican et la Fraternité Saint-Pie X*^[3], Rome n'a jamais cessé de chercher à réduire la résistance traditionaliste par de multiples moyens en cédant toujours davantage mais en exigeant au minimum, d'une part, l'adhésion au concile à la lumière de la Tradition et, d'autre part, l'acceptation non seulement de la validité mais aussi de la légitimité^[4], puis simplement en 1988 de l'orthodoxie, de la réforme liturgique^[5].

La question des sacres

Les années passent. Monseigneur prend de l'âge et ne voit toujours pas de changement à Rome, sinon en pire. De plus, mis à part **Mgr De Castro Mayer** tout aussi âgé, aucun évêque ne se lève pour prendre la relève. De nouveau, Monseigneur est dans l'alternative : attendre qu'un successeur se présente ou sacrer lui-même.

Deux événements vont lui donner la réponse. L'annonce de l'apostasie d'Assise^[6] le 25 janvier

1986 et la réponse aux Dubia^[7] du 9 mars 1987^[8]. Le premier est un blasphème public commis par le vicaire du Christ et le second entérine de nouveau toutes les erreurs conciliaires. Tous deux manifestent l'aveuglement romain. Or, et cela décide Monseigneur à assurer sa succession, aucun évêque ne s'est décidé à s'opposer publiquement à l'apostasie enseignée au synode de 1985 et pratiquée à Assise. Le raisonnement de Monseigneur est alors limpide : si aucun évêque ne s'est levé pour s'opposer à ces scandales sans précédent, aucun évêque ne se lèvera pour défendre le mouvement de la Tradition et assurer sa pérennité. Sans être apodictique, la conclusion est la plus probable, la plus prudente. En conséquence « l'évêque de fer » se résout à sacrer, et l'annonce publiquement le 29 juin 1987 lors du sermon des ordinations. Rome prend la mesure des choses et relance activement les discussions. Celles-ci se prolongent à Rome et aboutissent à l'acceptation de principe du sacre d'un évêque, ainsi qu'une congrégation romaine dans laquelle les membres de la Fraternité seraient partie prenante, quoique d'une manière minoritaire. Le 5 mai 1988 au soir, Mgr Lefebvre signe. Le lendemain matin, au terme d'une nuit blanche, Monseigneur retire sa signature. Que s'est-il passé ? Monseigneur revient sur la question de la date du sacre. Le 4 mai, **l'abbé Laroche** avait suggéré la date 15 août. La réponse est un monument de mauvaise foi : ce sont les vacances, les bureaux sont fermés. Monseigneur propose alors la Toussaint. **Le cardinal Ratzinger** élude la question. Deux jours plus tard, la conclusion qu'en tire Monseigneur est claire. Rome cherche à gagner du temps en attendant son décès. Rome est de mauvaise foi. Mgr Lefebvre a compris. Rome ne veut pas sauver la Tradition mais la détruire. Dès lors, Monseigneur rompt l'accord faussé par la mauvaise foi romaine et se décide à sacrer. Quelques jours plus tard, un deuxième fait confirme les choses : on fait savoir à Monseigneur Lefebvre qu'une lettre d'excuses au pape serait la bienvenue.

Le 30 juin, Monseigneur l'explique dans son sermon : s'il n'avait pas sacré, c'eût été « l'opération suicide ». Il a opté pour « l'opération survie ».

Travailler malgré tout de l'intérieur ?

Si Rome est contre la Tradition ne peut-on pas travailler de l'intérieur ? La solution est tentante. Précisons d'emblée qu'il ne s'agit pas de travailler à l'intérieur ou en dehors de l'Eglise mais de ses structures ordinaires. Ce n'est pas la même chose. De plus, Monseigneur répondait à cette hypothèse en montrant aux séminaristes (durant la retraite de rentrée de 1988) l'irréalisme de cette solution. Si l'on se soumet à Rome, on se place nécessairement sous l'autorité d'une Rome qui détruit la Tradition. Comment alors pouvoir continuer à défendre le combat de la Tradition tout en obéissant à une autorité qui détruit la Tradition ? Du reste, en 1984 lors de l'indult autorisant la célébration de la messe de toujours suivant certaines conditions, et quand certains étaient tentés de « travailler de l'intérieur », Monseigneur réagissait vivement :

« c'est un raisonnement absolument faux. On ne rentre pas dans un cadre sous des supérieurs, alors que ceux-ci ont tout en main pour nous juguler. "Une fois reconnus, dites-vous, nous pourrions agir à l'intérieur de l'Eglise". C'est une profonde erreur et une méconnaissance totale de l'esprit de ceux qui composent la hiérarchie actuelle ».

Cité par par Mgr Tissier, Marcel Lefebvre, une vie, Clovis, 2002, p. 561.

Il faut en effet bien comprendre cette vérité psychologique que l'on est influencé par le **milieu** dans lequel on se trouve et dirigé par l'autorité à laquelle on se soumet. Le cas des prêtres ouvriers est à ce titre bien éclairant. Persuadés qu'ils allaient influencer la masse, ce sont eux qui se sont fait recycler. L'expérience fut désastreuse. Le bon sens le disait au bon vieux temps, si l'on met une pomme saine dans un cageot de pommes pourries, c'est la pomme saine qui pourrit et non l'inverse ! C'était la réaction remplie de bon sens de M. l'abbé Aulagnier en 1970 qu'il renouvelait en 1988 devant la perspective d'un accord :

« A Rome, on a une pensée théologique et philosophique contraire à la pensée de l'Eglise. J'ai peur de cet accord ; je crains la ruse du démon, de l'ennemi ; je ne me vois pas discuter avec Lustiger, Decourtray, le pape d'Assise (.) je refuse la Rome moderniste qui risque d'être le Léviathan qui nous dévore ».

Cité par par Mgr Tissier, op.cit. p. 588

Il faut juger de ces choses très prosaïquement. Si les prêtres doivent rentrer dans le giron des diocèses, alors ils sont appelés à aller aux concélébrations du Jeudi Saint dans la nouvelle messe, aux réunions sacerdotales où les erreurs doctrinales abondent. S'ils veulent aller dire la messe dans une église différente et que le curé leur propose de se servir dans le tabernacle, comment refuser puisque la valeur de la nouvelle messe est une chose admise^[9]. A moins de refuser en permanence, on cède sur un point puis un autre. C'est dans la logique des choses. Peu d'hommes ont suffisamment de résistance psychologique pour tenir à une pression perpétuelle !

Et ce problème qui se pose d'une manière très pratique au niveau pastoral des prêtres se pose à l'échelon des autorités. Si l'on obtient de Rome la reconnaissance officielle, comment dénoncer publiquement les erreurs de Rome^[10] ? Comment s'opposer aux errements d'une Rome de qui l'on dépend pour avoir des évêques pour ordonner les sujets desdites sociétés religieuses ? Comment continuer à réfuter la valeur et la légitimité de la nouvelle messe quand on prête allégeance à des autorités qui en font l'apologie ? Comment refuser les nouveaux sacrements, le nouveau droit canon, la nouvelle doctrine ? Comment sinon en invoquant un droit exclusif, un droit propre pour son institut ? N'est-ce pas là faire de la Tradition une réserve d'Indiens qui reconnaît par son silence la légitimité de toute la réforme opérée par une Rome moderniste ? N'est-ce pas là mendier de Rome ce qu'elle est en devoir de nous accorder en gardant le silence sur des erreurs que l'on se doit de condamner ?

Le fond de la question de ce que l'on appelle les ralliés est toute entière contenue dans ce principe de simple psychologie^[11]. A la limite, Rome peut se permettre ne pas exiger de conditions doctrinales comme – apparemment – elle l'a fait pour le tout récent **Institut du Bon Pasteur**^[12]. Ce n'est pas nécessaire comme le montrent 40 ans de stratégie conciliaire. Il suffit de se mettre sur le terrain pratique et d'attendre que le temps fasse son œuvre. La pression des évêques, des structures est telle que le front baisse petit à petit. Il suffit d'attendre que le fruit soit mûr. Et l'expérience prouve que toutes les sociétés religieuses rattachées à la commission **Ecclesia Dei** ont cédé sur la doctrine^[13].

Comme le disait Mgr Fellay dans la dernière Lettre aux amis et bienfaiteurs du 14 avril 2008 :

« Dans les circonstances actuelles, un accord avec les autorités conciliaires serait un suicide ».

Le mouvement ecclésiadéiste

Ce raisonnement, de nombreux prêtres et fidèles ne l'ont pas admis en 1988. Pour eux, Mgr Lefebvre venait d'entacher sa réputation et son combat d'un acte gravement peccamineux, un acte schismatique.

L'heure était venue de s'en séparer et de faire confiance à Rome qui ouvrait larges ses portes aux transfuges d'Ecône. Convaincu de la bonne volonté romaine, Dom Gérard signa un accord avec Rome tandis qu'il se rendait malgré tout à Ecône pour féliciter Mgr Lefebvre de son geste. Après lui, plusieurs prêtres issus de la Fraternité Saint-Pie X furent priés par Rome de fonder une fraternité sacerdotale dans l'esprit de l'accord du 5 mai 1988. La Fraternité Saint-Pierre était née.

Avant de voir si cette décision était justifiée, passons à la question du silence respectueux.

Le ministère critique de la Fraternité

Source : Le Chardonnet n° 239 de juin 2008

Notes de bas de page

1. « Le principe fondamental qui dicte notre action est la conservation de la foi, sans laquelle nul ne peut être sauvé, nul ne peut recevoir la grâce, nul ne peut être agréable à Dieu, comme le dit le Concile Vatican I ». Mgr B. Fellay, *Lettre aux amis et bienfaiteurs* n°72, du 14 avril 2008.
2. Cf. Bernard Tissier de Mallerais, *Marcel Lefebvre, une vie*, Clovis, 2002, p. 505.
3. Cf. *Nouvelles de chrétienté*, n°76, juillet-août 2002, p. 3-11
4. Seconde lettre du card. Seper à Mgr Lefebvre du 19/02/1981 citée par M. l'abbé Knittel, op.cit. p. 7, col.2. Cf. aussi le contenu de l'indult du 03/10/1984
5. Cf. le n°4 du protocole d'accord du 05/05/1988.
6. « Mgr Lefebvre, par l'apostasie d'Assise, estime recevoir de la Providence le premier signe qu'il attendait » Bernard Tissier de Mallerais, *Marcel Lefebvre, une vie*, Clovis, 2002, p. 571.
7. Il s'agit de la réponse aux objections (*Dubia*) que Mgr Lefebvre faisait à la liberté religieuse.
8. « Pour passer à l'acte, la prélat reçoit un 'second signe' providentiel dans la réponse que Rome fait le 9 mars 1987 aux *Dubia* » Bernard Tissier de Mallerais, *Marcel Lefebvre, une vie*, Clovis, 2002, p. 574
9. Lors des discussions romaines de 1988, la cardinal Ratzinger émit cette idée : « Je trouverais bon qu'à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à côté des messes de la Fraternité, il y ait une messe de la paroisse ; l'Eglise est une ». Cité par Mgr Tissier, *Marcel Lefebvre, une vie*, Clovis, 2002, p.583
10. Le cas se vérifie actuellement avec l'Institut du Bon Pasteur dont les publications sur Internet ou sur papier ne tarissent pas d'éloges sur les agissements et textes du Saint-Père même

quand il s'agit de textes scandaleux pour la foi comme celui du 7 juillet 2008 relatif au *subsistit in* ou des fins dernières expliquées par l'encyclique *Spe Salvi* (« la doctrine la plus sûre des fins dernières » écrit l'abbé C. Héry, *Le mascaret* 292 p. 7). Et l'abbé de Tanoüarn appelle à soutenir le pape Benoît XVI « dont certains textes sur l'œcuménisme aux Etats Unis sont simplement magnifiques, dont certains textes sur la liberté religieuse sont très éclairants » (Déclaration publiée sur Internet, le 25 avril 2008).

11. Pour les philosophes, c'est même une question de physique : l'autorité est active et moteur relativement au sujet qui est passif et mobile. Le sujet est la matière dans laquelle l'autorité met la forme, en l'occurrence ici l'esprit conciliaire. La matière peut être plus ou moins mal disposée, c'est une simple question de temps.
12. Pourquoi alors ne l'a-t-elle pas fait jusqu'à présent ? A notre avis, Rome pensait pouvoir régler plus rapidement la question en exigeant directement une soumission doctrinale. Devant la force de résistance insoupçonnée de la Tradition et les coups de butoir assénés par elle, Rome a assoupli peu à peu ses exigences, quitte à ce que le ralliement soit plus long.
13. Cf. l'article intitulé « Les ralliés 20 ans après, l'épreuve des faits ».

Source : laportelatine.org/formation/crise-eglise/sacres-1988/pourquoi-mgr-lefebvre-en-est-il-venu-a-sacrer-4-eveques-malgre-lopposition-romaine-abbe-f-m-chautard-juin-2008

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France